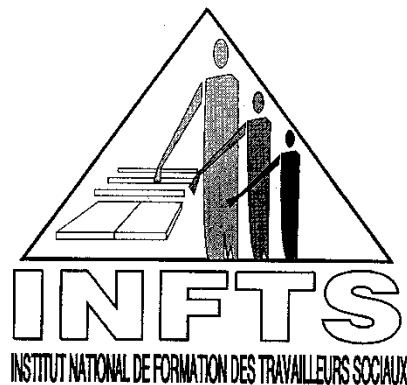




VOLUME 2, N°2

DÉCEMBRE 2025

ISSN : 1987-1678



REVUE INTERNATIONALE MAAYA

*Revue Semestrielle de l'Institut National de
Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome,

Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



ISSN : 1987 -1678

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 2, Numéro 2, Décembre 2025

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA, Maître-assistant

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

RÉDACTEUR EN CHEF : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa OUATTARA, Maître-assistant, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr Issa OUATTARA, Maître-assistant, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Idrissa Soïba TRAORÉ, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Psychologie Clinique et Psychopathologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Sciences Criminelles, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Psychologie Clinique, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Arabe, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARÉ, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

Pr Ibrahima TRAORÉ, Sociologie de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ecole Normale Supérieure de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye DIOP, Lettres, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Pr Augustin EMANE, Droit, Université de Nantes (France)

Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)

Pr Mamadou Lamine DEMBÉLÉ, Droit, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Pr Ya Eveline TOURÉ, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)

Pr Assane DIAKHATÉ, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Mamadou DIA, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Littérature Anglaise, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Emmanuel BECHÉ, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)

Pr Angeline NANGA, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)

Pr Bréma Ely DICKO, Sociologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Maciré KANTE, Directeur de Recherche, Informatique, Université de Johannesburg (Afrique du Sud)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Lamine Boubakar TRAORÉ, Maître de Conférences, Anthropologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

COMITÉ DE LECTURE

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Ibrahima TRAORÉ, Sociologie de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORÉ, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Amadou TRAORÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géroto-Gériatrie/Maison des Aînés (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBÉ, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Directeur de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURÉ, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORÉ, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane BENGALY, Maître de Conférences, Géomatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Hadji Ousmane BORÉ, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBÉLÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr N’Gna TRAORÉ, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARÉ, Maître de Conférences, Sciences Economiques, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion (IMRaD), Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous-titres doit être en majuscule (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.2 ; 1.2.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGE

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne de 1 et en retrait (2,5 cm à gauche et à droite), en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets. Les références de citations sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante : **Initiale (s) du**

Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.

Exemples :

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (M. Diakité, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : **Nom auteur, Année, Pages.**

Exemple 1 : La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (I. Diallo, 2022, p.211).

Exemple 2 : Selon I. Diallo (2022, p.211) : « La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires. »

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

- Pour un ouvrage

Exemple : AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

Exemple : KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

- Pour un article

Exemple : OUATTARA Issa, DIAKITE Abdoulaye, DIALLO Issa, 2023, « Modes de gestion, effets environnementaux et sanitaires des boues de vidange en Commune I du District de Bamako », *KURUKAN FUGA - La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, vol 2, n°6, pp. 156-167.

- Pour une thèse ou un mémoire

Exemple : N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

- Pour les sources Internet

Exemple : DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux>, consulté le 12/1^{er}/2016.

REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'EDITION SCIENTIFIQUE

La revue est particulièrement intransigente sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. Ainsi, tous les articles reçus sont soumis au test anti-plagiat. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, sont immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs.

DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS

Format général du manuscrit

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

Volume du texte

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

Titre

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 12 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

Auteurs et institutions d'affiliation

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (*) avec son adresse exacte, e-mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent.

Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.

Titres et sous-titres

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

Résumé et mots clés

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 250 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1 sans espacement de paragraphe.

Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit :

Introduction**Matériel et méthodes****Résultats et****Discussion**

Références bibliographiques

Le corps du texte doit inclure :

Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

1. Matériel et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

NB : Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, le texte doit comprendre : **Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Remerciements (s'il y a lieu) : les remerciements seront placés à la fin de l'article.

ÉDITORIAL

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue bilingue et pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux (2) spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande une révision à son auteur.

Le présent numéro est composé de sept (7) articles. La diversité des sujets traités illustre le caractère pluridisciplinaire et transdisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible ce numéro.

Agréable lecture !

Le Directeur de publication

Dr Lamine SANDY
Maître de Recherche

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

INCLUSION SCOLAIRE ET RÉUSSITE DES ÉLÈVES ATTEINTS DE DYSLEXIE DANS LES ÉCOLES DU FONDAMENTAL I, <i>Mohamed TOUNKARA</i>	1
PERCEPTION OF STUDENTS' PARENTS ON THE USE OF D ₅ G ₅ S ₅ IN FUNDAMENTAL SCHOOLS OF THE MUNICIPALITY OF KORO, <i>Aldiouma KODIO, Moulaye KONÉ, Balla DIANKA</i>	14
HABILITÉ CLINIQUE DES APPRENANTS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS AU CENTRE DE SANTÉ DE RÉFÉRENCE DE KOUTIALA, <i>Moussa COULIBALY, Mamadou FOMBA, Mohamed TOGO</i>	25
LES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS SUR LE LITTORAL DE NGOR (DAKAR/SENEGAL) : UN DÉFI D'ASSAINISSEMENT URBAIN, <i>Ramatoulaye MBENGUE</i>	35
DISTRIBUTION SPATIALE DE PAINS PAR MOTO ET RISQUE DE SANTÉ DES POPULATIONS A BADALABOUGOU EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI), <i>Charles SAMAKÉ, Harouna BAGAYOKO,</i>	47
DENIAL OF ALTERITY IN ANDRÉ BRINK'S NOVELS, <i>Oumarou DIABAGATÉ</i>	59
ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, ENTRE RÉINSERTION ET RETOUR DANS LA RUE : CAS DU CENTRE KANUYA, COMMUNE RURALE DE KALABAN-CORO (MALI), <i>Jacques Mawé DAKOULO, Moctar SIDIBE, Alou COULIBALY</i>	73

ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, ENTRE RÉINSERTION ET RETOUR DANS LA RUE : CAS DU CENTRE KANUYA, COMMUNE RURALE DE KALABAN-CORO (MALI)

Jacques Mawé DAKOUO^{1*}, Moctar SIDIBÉ², Alou COULIBALY³

¹Université Yambo Ouologuem de Bamako (UYOB), Mali

²Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) de Bamako, Mali

³Université Kurukanfuga de Bamako (UKB), Mali

*Correspondant : mawejaques@gmail.com

Reçu : le 11 août 2025

Accepté : le 27 octobre 2025

Publié : le 30 décembre 2025

Résumé

Au Mali, les enfants en situation de rue apparaissent comme des laissés pour compte dans leur rapport à l'Etat. Ce sont des individus de bonne volonté. Des institutions religieuses, Organisations Non Gouvernementales (ONG), associations et certains projets volent à leur secours. En dépit de toutes ces actions, de soutiens (moral, psychologique et matériel), d'écoute, et d'accompagnement dont le but est d'obtenir le retour de l'enfant en famille, certains retournent dans la rue après avoir été raccompagnés en famille. Cette situation demeure un défi majeur pour les éducateurs des différents centres d'accueil et de réinsertion. La présente étude vise à analyser les différents facteurs qui poussent les enfants à réinvestir la rue après leur retour en famille. Pour y parvenir, nous avons utilisé la recherche documentaire, l'observation et les enquêtes de terrain par le biais du questionnaire et du guide d'entretien. A l'issue de cette recherche, les résultats obtenus montrent que les facteurs qui poussent les enfants à réinvestir la rue sont essentiellement la précarité des conditions familiales (40%), l'influence de la rue (26,66 %), la violence familiale (20 %).

Mots clés : enfants en situation difficile, réinsertion, retour dans la rue, centre Kanuya.

CHILDREN IN DIFFICULT SITUATIONS, BETWEEN REINTEGRATION AND RETURN TO THE STREET: THE CASE OF KANUYA CENTER, RUAL MUNICIPALITY OF KALABAN-CORO (MALI)

Abstract

In Mali, children living on the streets seem to have been left to fend for themselves in their relationship with the state. It's only good-willed individuals, religious institutions, non-governmental organizations (NGOs), associations and certain projects that come to their rescue. In spite of all this support (moral, psychological, material), listening and accompaniment aimed at getting the child back to his or her family, some return to the streets after being returned to their families. This situation remains a major challenge for educators at the various reception and reintegration centers. The aim of this study is to analyze the various factors that lead children to return to the street after being reunited with their families. To achieve this, we used documentary research, observation and field surveys based on questionnaires and interview guides. At the end of this research, the results obtained show that the factors that push children to return to the street are essentially precarious family conditions (40%), the influence of the street (26.66%) and family violence (20%).

Keywords: Child in difficult situation, reintegration, return to the street, Kanuya center.

Introduction

Au Mali, les enfants de la rue apparaissent comme des laissés pour compte dans leur rapport à l'Etat. Ce sont les organisations de la société civile qui fournissent des efforts remarquables dans

le cadre de leur prise en charge. Il s'agit de subvenir à leurs besoins les plus urgents : en nourriture, en vêtements, en santé, la protection contre la violence, et des abus divers.

Ces enfants sont passés à côté de l'éducation formelle. Pourtant, suivant la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 dans son article 26, alinéa 1, il est stipulé que « *toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite* ». Malgré ces différentes déclarations, les actions à l'endroit de l'Etat n'ont pas suivi ; seule la société civile à travers les associations vient au secours des enfants.

Malgré ces actions de soutien (moral, psychologique, matériel), d'écoute, et d'accompagnement, certains enfants reviennent dans la rue après leur réinsertion ; d'où le retour dans la rue. C'est cela le fondement de notre problématique : qu'est ce qui explique ou le fait que certains enfants à peine sortis de la rue par le biais des actions humanitaires manifestent toujours la tendance d'y retourner ?

Il convient de préciser la notion enfants de la rue. Le concept a connu aujourd'hui un intérêt particulier dans le champ de la sociologie, des sciences de l'éducation et des politiques publiques en matière de protection, et de prise en charge. Il est utilisé à la fois par des organismes et des auteurs.

Bernard Pirot (2004, p. 17) : « *A la différence des enfants de la rue, les enfants dans la rue ne sont pas en rupture totale avec leur cellule familiale et ils gardent le plus souvent un contact régulier avec leurs parents. Ils passent cependant la grande partie de leur temps dans la rue pour y travailler, jour et nuit s'il le faut* ». Selon l'auteur, cette distinction a été établie sur la base du niveau de degré de rupture avec la famille. Certains enfants sont en rupture totale avec leur famille. Ils n'ont plus de liens avec leurs parents. D'autres le sont partiellement, car ils gardent encore le contact avec leur famille.

Pour P. Sène (2018, p. 80) : « *l'expression désigne la rue comme mère, comme une seconde famille. Le terme avoue une sorte de filiation. L'enfant dépend de la rue plus que sa famille* ». Les enfants de la rue sont en rupture totale avec leur famille. A cet effet, ils sont à différencier des talibés qui retournent chez le maître coranique après plusieurs heures dans la rue.

Selon A. Combier (1994, p.23), la notion « *enfant de la rue* » désigne la rue comme une mère, une seconde famille. C'est bien de cela dont il s'agit. La rue est considérée comme une nouvelle famille pour l'enfant même si la mère n'est pas toujours généreuse. Elle présente une réalité multiple et assez complexe rendant ainsi difficile l'épanouissement des enfants. Ceux-ci sont considérés par J-N. Engono et E.M.N Njik (2017, p. 13) comme un groupe anémique toujours à risque, présentant ainsi les signes révélateurs que la société a souvent des difficultés pour encadrer tous ses membres.

Palazzolo et al (2008, p. 12) explique « *qu'il y a les enfants de la rue, ceux qui ont élu domicile dans les rues et intègrent le fonctionnement d'un groupe de pairs comme suppléance à une famille défaillante. Mais, il y a aussi les enfants dans la rue qui investissent ce lieu comme centre de leur activité et qui rentrent la nuit venue chez leurs parents* ». D'une manière générale, l'expression « *enfant des rues* » désigne un l'enfant qui vit dans et de la rue au sein d'une ville. Autrement dit, il se débrouille tout seul dans la rue sans protection.

En République du Mali, selon l'Ordonnance N°02-062/P-RM du 05 juin 2002 portant code de protection de l'enfant, article 60) : « *Est considéré comme « enfant de la rue » tout mineur, résident urbain, âgé de moins de 18 ans, qui passe tout son temps dans la rue, travaillant ou pas,*

et qui entretient peu ou pas de rapports avec ses parents, tuteur ou la personne chargée de sa garde ou de sa protection. La rue demeure le cadre exclusif et permanent de vie de cet enfant et la source de ses moyens d'existence. La rue signifie un endroit quelconque autre qu'une famille ou une institution d'accueil, tels les édifices publics ou privés comprenant bâtiments, cours, trottoirs ».

Ainsi, l'enfant de la rue peut être défini comme l'enfant qui fait de la rue, son principal domicile et qui de ce fait, échappe à tout système d'éducation et de formation. Il se promène nuit et jour dans la rue, développant des mécanismes de survie et de défense.

En plus de toutes ces définitions fournies par les penseurs, nous retenons que dans le cadre de notre étude, basée sur le contexte malien, les enfants de la rue sont tous ceux que nous rencontrons dans la rue, de jour comme la nuit, sur les places publiques, devant les feux tricolores, dans les gares routières, les centres commerciaux à la recherche du pain quotidien. C'est ceux-là qui sont appelés enfants de la rue. Car, même pendant la nuit, ils continuent à exercer leurs activités de mendiant.

1. Démarche méthodologique

Bamako, capitale de la République du Mali a servi de terrain d'enquête pour les besoins de la présente étude. Celle-ci a été réalisée dans une approche mixte à travers l'usage du questionnaire, du guide d'entretien et de l'observation comme instruments d'enquête. L'entretien a concerné les éducateurs du Centre d'accueil et d'hébergement *Kanuya* au nombre de trois (03). Les critères de sélection étaient basés sur une expérience de cinq (05) ans auprès des enfants. L'observation a concerné les enfants au nombre de quinze (15). Elle a consisté en la fréquentation des endroits occupés par les enfants. Cela a permis d'identifier les enfants qui sont retournés dans la rue après leur insertion. Des échanges avec ces enfants ont surtout permis d'établir les facteurs les ayant conduits à réinvestir la rue. Le questionnaire a été administré aux quinze (15) enfants rencontrés dans la rue, qui sont revenus après leur retour en famille. La technique d'échantillonnage par choix raisonné a prévalu pour la sélection de l'échantillon.

2. Résultats

Les résultats de l'étude portent sur les caractéristiques sociodémographiques des enfants en situation difficile et les facteurs qui les incitent à retourner dans la rue.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enfants en situation de rue

Les tableaux suivants présentent la situation sociodémographique des enfants en situation de rue.

Tableau 1 : répartition des enfants de la rue selon le statut socio-professionnel du père

Statut socio-professionnel du père	Fréquence	Pourcentage
Paysan	6	40
Déplacé	2	13,33
Ouvrier	1	6,66
Menuisier	1	6,66
Mendiant	2	13,33
Maçon	1	6,66
Gardien	1	6,66
Maître coranique	1	6,66
Total	15	99,96

Source : enquêtes de terrain, mars 2021

L'analyse du tableau 1 montre que les enfants sont pour la plupart issus de familles dont les pères sont la grande proportion des paysans sans doute avec un niveau d'instruction faible. Cela indique que les enfants proviennent des milieux ruraux, où les populations sont majoritairement des paysans.

Le cas des enfants déplacés a attiré notre attention. Leur présence est liée à la crise sécuritaire au Mali qui a provoqué le déplacement massif des populations des régions du Nord et du Centre vers Bamako. Les couches les plus vulnérables sont les femmes et les enfants.

Tableau 2 : Répartition des enfants de la rue selon le lieu de provenance

Lieu de provenance des enfants	Fréquence	Pourcentage
Bamako	5	33
Intérieur du Mali	9	60
Extérieur	1	7
Total	15	100

Source : enquêtes de terrain, mars 2021

Il ressort de ce tableau 2 que les enfants en situation de rue viennent majoritairement de l'intérieur du Mali, c'est-à-dire des zones rurales où les conditions de vie sont souvent défavorables. La ville de Bamako vient avec cinq enfants. On enregistre la présence d'un enfant qui vient de l'extérieur.

2.2. Facteurs de retour des enfants dans la rue

Le tableau 3 est relatif aux principaux facteurs explicatifs du retour des enfants dans la rue.

Tableau 3 : principaux facteurs explicatifs du retour des enfants dans la rue

Facteurs	Fréquence	Pourcentage
Précarité	6	40
Insécurité	2	13,33
Influence de la rue	4	26,66
Violence	3	20
Total	15	99,99

Source : enquêtes de terrain, mars 2021

Quatre facteurs seraient à la base du retour des enfants dans la rue après leur réinsertion : la précarité, l'influence de la rue, la violence et l'insécurité. Parmi les causes, la précarité dans les familles a été citée par six enfants sur quinze. Ce qui signifie que les familles ont du mal à subvenir aux besoins fondamentaux des enfants. Après la précarité, vient l'influence de la rue. Les enfants enquêtés semblent plus épanouis dans la rue que dans leur famille, car ils ont pu développer des mécanismes de subsistance et de défense. Les enfants sont plus à l'aise dans la rue qu'en famille. L'influence de la rue est suivie de la violence. Les enfants sont victimes de violence dans les familles. La rue devient l'endroit qui leur permet d'échapper à la souffrance dont ils sont victimes dans leur famille.

2.3. Le retour en famille

Le retour en famille se fait généralement à partir du centre d'écoute. Il permet la réinsertion des enfants dans leur famille. Retrouver les parents de ces enfants est la priorité du centre. Mais il s'agit d'un processus long et difficile. Il peut prendre des mois ou même des années, surtout lorsque ces enfants viennent d'une région toujours en guerre ou d'un autre pays.

L'expérience montre, en effet, que seule la famille peut non seulement répondre aux besoins physiques d'un enfant mais apaiser également ses tourments psychiques. C'est au sein d'une cellule familiale qu'il retrouvera le plus rapidement possible son équilibre psychique et affectif. Ainsi, il y a un suivi après le retour de l'enfant en famille. Il est réalisé par les agents du centre d'accueil ou d'hébergement.

Le moniteur garde toujours le contact avec la famille dans laquelle l'enfant est retourné ; cela pour la stabilité de l'enfant et le recueil d'informations sur lui. Compte-tenu de la complexité du suivi de l'enfant dans sa famille, le moniteur peut disposer de deux techniques de base : le suivi direct, le suivi à travers une tierce personne.

2.4. La réinsertion familiale

2.4.1. Les acteurs de la réinsertion

La réinsertion, signifie le retour des enfants de la rue vers le milieu familial. Mais aujourd'hui, le concept semble évolué laissant la place à celui de réunification. Celui-ci s'avère d'ailleurs le mieux approprié.

Il est important de savoir ceux qui constituent les principaux acteurs de la réunification.

L'enfant est le premier acteur. Il est la plaque tournante ; il est au début et à la fin. C'est lui le moteur de l'action ; sans lui, il serait aberrant de parler de réinsertion.

Le deuxième acteur, c'est l'éducateur. Dans son action, il sert de courroie entre l'enfant et sa famille à laquelle il faut attribuer le rôle du troisième acteur. L'éducateur joue ainsi le rôle d'un médiateur. Ce rôle est très délicat. Il ne s'agit pas de miser seulement sur le retour de l'enfant, mais plutôt de chercher à résoudre le problème qui est à l'origine de son départ du foyer familial. Lorsque le problème est d'ordre moral, il faut le résoudre moralement et s'il est d'ordre financier, matériel, il est souhaitable de le penser suivant la forme sous laquelle il se présente. Sinon, il y a de fortes chances de résoudre le problème superficiellement sans entrer en profondeur. Autrement dit, c'est ce qu'on appelle *« soigner une plaie à la surface pendant qu'elle est totale à l'intérieur. »*

Chacun de ces acteurs joue un rôle prépondérant dans le processus du retour de l'enfant en famille. L'absence d'un des trois acteurs met en difficulté le processus, sinon le rend impossible.

2.4.2. Le processus de réinsertion

Le retour d'un enfant en famille est un processus qui fait appel à l'engagement des trois acteurs (la famille, l'enfant, l'éducateur). En général, il est initié par l'éducateur de la structure d'accueil. A l'issue de l'écoute de l'enfant effectué à plusieurs reprises, si celui-ci exprime le désir de retourner en famille, l'équipe chargée de la réunification entreprend la médiation. L'objectif principal est de préparer les parents à recevoir l'enfant, surtout quand celui-ci aurait quitté la famille suite à une mésentente.

2.4.3. Quand parle-t-on de réinsertion ?

Comme déjà ébauché, la réinsertion est un processus qui peut s'étendre sur une longue durée. Elle commence par la médiation en famille. Il faut signaler que les visites en famille se limitent seulement aux familles résidant à Bamako et environnants.

La médiation est menée jusqu'au jour où l'enfant retourne en famille. Quand le retour en famille est effectif, le centre d'accueil ou d'hébergement continue à accompagner l'enfant, à le suivre jusqu'à ce qu'il soit totalement stable. La médiation est cette rencontre qui permettra l'émergence d'une prise de conscience plurielle (A. Combier 1994, p.64). Il faut compter un an, voire deux ans pour se rassurer de la stabilité de l'enfant. C'est en ce moment qu'on peut parler de réunification.

2.5. Suivi de l'enfant après la réinsertion

2.5.1. L'action de la structure

Le suivi est une activité aussi importante que les autres activités du Centre. Dans le souci de bien réussir son action, il a été créé une cellule qui prend en charge la visite et la médiation en famille. Les membres de ladite cellule s'organisent par mois pour se rendre dans les familles résidant à Bamako et échanger avec les parents des enfants. C'est pendant l'exercice de cette activité qu'ils touchent réellement du doigt les problèmes qui poussent les enfants dans la rue. Le suivi est l'étape la plus sensible dans le processus du retour de l'enfant. Lorsque cette étape est négligée, on ne peut aboutir qu'à un échec. L'action de la structure relève d'un suivi régulier et soutenu.

Le suivi étant considéré comme une sorte de thermomètre indicatif du degré de réadaptation de ces enfants car, il ne suffit pas d'emmener les enfants de la rue pour qu'ils se sentent heureux (Engono et Njiki 2017, p.109).

2.5.2. Le suivi familial

La structure d'accueil n'est pas le seul acteur dans le processus du retour de l'enfant en famille. La réussite de son action est fonction du rôle que joue la famille de l'enfant. En tant que milieu d'origine, il appartient à la famille de créer en son sein un climat qui favorise l'épanouissement de celui-ci, un espace de stabilité qui rendra les relations plus agréables à vivre.

2.5.3. L'apport de l'entourage

L'appui de la communauté dans le suivi de l'enfant est très important. Quand on se réfère à l'histoire, il a été révélé qu'au-delà de l'accouplement, l'enfant est conçu comme un don de Dieu. Dès sa conception, il appartient à la communauté. C'est ce qui explique tous les interdits observés par l'entourage de la femme enceinte et son mari. La femme n'est pas la seule à attendre l'enfant, son ventre n'étant qu'un réceptacle, devient celui de toute la communauté (F. Ezembé, 2009).

Les techniques de modification corporelle à visée esthétique telles que l'allongement du crâne du bébé, les tatouages sur son visage ont pour objet de marquer son appartenance à sa communauté. Dans ce contexte, les parents biologiques n'ont pas de droit exclusif sur leurs enfants. Les membres de la famille sont autorisés à donner leur point de vue sur la conduite et l'avenir des enfants. L'enfant n'appartient pas à sa famille mais à sa communauté, à son lignage. Ce qui représente à la fois l'autorité, la protection et l'affection. Cette appartenance provient du fait que l'enfant représente l'ancêtre et perpétue le nom de la famille, il assure donc la continuité du lignage. Ainsi, pour les Malinkés, l'homme survit dans son enfant (L.S. Marchat, 2004, p. 32).

Eu égard à tout cela, on pense que l'apport de l'entourage est nécessaire dans le suivi pour la stabilité de l'enfant. Tous ces efforts concourent au maintien de l'enfant dans une société digne de ce nom.

2.6. Le retour dans la rue

Il s'agit de la rechute des enfants dans la rue. Tous les enfants ayant pris un certain plaisir de la vie menée hors d'une structure familiale, la plupart veulent toujours s'éterniser dans la rue. Bien que certains aient été récupérés et accompagnés par les services sociaux, ils trouvent souvent le moyen de retourner à leurs vieilles habitudes.

L'expérience de l'enquête de terrain fait dire que deux enfants sur cinq reviennent toujours dans la rue. Cela pourrait-il être compris comme un échec de la stratégie des différents services sociaux ? Nous ne saurons le dire. Il est important de souligner de passage qu'il n'y a pas de données statistiques établies en ce qui concerne la récidive des enfants dans la rue.

2.6.1. Le retour dans la rue, est-ce un échec du processus de réinsertion ?

L'expression « retour dans la rue » a un sens un peu négatif dans le contexte de la réinsertion des enfants. Quand nous parlons du retour d'un enfant dans la rue, cela voudrait dire que l'enfant se sent mieux dans la rue qu'en famille. Ayant développé des techniques de survie, la rue devient l'idéal tant cherché pour les enfants. Ils considèrent la rue comme leur foyer et leurs copains comme leur famille. Les contacts avec la famille biologique sont quasi inexistantes. Pour certains, le mot « famille » n'a plus aucun sens, ce qui rend difficile la réintégration en famille ou l'adoption. Ils n'ont plus de repères spatio-temporels. Manger, jouer, dormir et apprendre se pratiquent n'importe où et n'importe quand. Les repères moraux ont disparu et ils en viennent à adopter des comportements violents, criminels et parfois même autodestructeurs.

Au regard de tout cela, il est légitime de considérer le retour dans la rue comme un échec à l'égard de l'enfant.

2.6.2. Échec des parents

L'échec des parents renvoie à leur manque de responsabilité. Les parents (père et mère) tant qu'ils existent sont entièrement responsables du devenir de leur enfant, de son éducation. L'enfant n'est que le reflet de son univers familial. Il est l'incarnation de sa famille.

Le comportement d'un enfant qui provoque des dommages vient en premier lieu de la mauvaise éducation donnée par ses parents, ou d'une insuffisance de surveillance de leur part. Les parents sont ainsi présumés responsables en cas de dommage provoqué par leur enfant. Ainsi, la présence d'un enfant dans la rue est un signe d'échec pour ses parents. Ils ont failli à leur devoir de parents, car l'expérience a montré que la rue reste pour les familles souvent en désolation, l'expression d'un échec et d'une déchéance vivement ressentis (Engono, Njiki, 2017).

2.6.3. Échec de la structure accompagnatrice

L'objectif principal du Centre d'accueil et d'hébergement est le retour de l'enfant en famille. Aller à la rencontre des enfants, les aborder, chercher à comprendre leurs préoccupations, les écouter, les stabiliser, les orienter vers les métiers est un pari pris par la structure socio-éducative. Malgré toute cette panoplie d'activités ; si l'enfant regagne encore la rue après son retour en famille, ladite structure doit s'interroger sur sa méthode d'accompagnement. Le retour de l'enfant dans la rue est toujours pour la structure synonyme d'échec. Cela sous-entend que le problème qui a poussé l'enfant dans la rue n'a pas été solutionné.

2.7. Témoignages des éducateurs et des enfants

2.7.1. Témoignage des éducateurs du centre Kanuya

S C, éducateur 42 ans :

Le phénomène des enfants en situation difficile ou enfants de la rue a atteint un niveau crucial au Mali et plus particulièrement à Bamako. Plusieurs facteurs mettent en lumière les étincelles de la situation. Les enfants investissent la rue pour plusieurs raisons : le goût de la liberté, la précarité des conditions familiales, les conflits familiaux, le mauvais traitement de certains chefs religieux et pour ne citer que celles-ci. Mais une fois habitués à la rue, leur réunification (retour) demande un long processus. Surtout quand ils parviennent à se développer des techniques de survie basées sur le vol, la mendicité, les travaux à faible revenu (faire la vaisselle, porter des bagages, vendre de l'eau fraîche et du bissap) ». Le centre organise généralement des retours en famille mais ces réinsertions doivent connaître un suivi régulier si non l'enfant ne restera pas en famille.

Il ressort du témoignage de cet agent du Centre que la situation de rue des enfants repose pour la plupart sur le manque de moyens familiaux. À cela s'ajoutent, les conflits en famille et le mauvais traitement des maîtres coraniques à l'égard des enfants qui leur sont confiés. Cependant, ceux qui s'épanouissent dans la rue retournent difficilement en famille. Ils ne se sentent mieux que dans la rue. Pour réussir le retour d'un enfant en famille, il faut nécessairement un suivi régulier.

2.7.2. Témoignage des enfants vulnérables

Je m'appelle S. D, je suis âgé de 13 ans. Je suis de Sikasso, mes parents sont des cultivateurs. J'ai abandonné l'école parce que mes parents n'arrivaient plus à payer ma scolarité. Poussés par mes camarades j'arrive à Bamako où je deviens vendeur d'eau fraîche ; plus tard j'abandonne cela pour m'adonner à la mendicité au « Rail-da ». J'ai découvert le centre à travers les mêmes camarades. Les agents du centre m'ont raccompagné chez moi, quelques semaines je suis retourné encore à Bamako car il n'y a rien en famille. J'ai l'intention de rejoindre la famille mais je désire travailler d'abord, avoir de l'argent avant de rentrer.

Je m'appelle M. O, j'ai 14 ans, je suis né à Ouagadougou au Burkina Faso. J'ai quitté mes parents à l'âge de 12 ans. J'ai été envoyé par mon papa chez un maître coranique où j'ai passé une année. N'ayant pas pu supporter le mauvais traitement de celui-ci, j'ai fui pour rejoindre mes parents. Arrivé en famille, mon papa m'a fait retourner encore chez le maître. J'ai encore fui de nouveau mais cette fois-ci en prenant la direction du Mali. Je refuse de retourner en famille de peur que mon papa ne me ramène encore chez le maître coranique.

Je m'appelle I.S, 14 ans, je suis de Bamako, je suis issu d'une famille de cinq enfants. J'ai deux grands frères, un petit frère et une petite sœur. Je suis un ancien enfant de la rue. J'ai été accompagné à trois reprises en famille. Je suis en train de chercher du travail en vue de pouvoir aider mes parents. Mon père n'a reçu aucune formation professionnelle. C'est un travailleur journalier.

En analysant les témoignages des enfants, on remarque qu'ils rejoignent effectivement les différents points qui ont été évoqués par l'agent du centre à savoir : la précarité des conditions familiales, les mauvais traitements infligés par les maîtres coraniques. Parmi les trois témoignages, deux soulignent le manque de conditions favorables en famille. Les parents n'arrivent plus à subvenir aux besoins de la famille. L'auteur du troisième témoignage a été victime du mauvais traitement de la part de son maître coranique. Les trois évoquent deux situations : la précarité des conditions familiales et les traitements inhumains dont les enfants sont souvent victimes dans les écoles coraniques.

3. Discussion

Au regard de nos résultats, les enfants en situation de rue proviennent majoritairement de l'intérieur du pays, c'est-à-dire des zones rurales où les conditions de vie sont souvent défavorables. Après la période hivernale, les enfants abandonnent souvent les villages au profit des grandes villes, surtout en cas de mauvaise pluviométrie. Sur quinze (15) enfants enquêtés, neuf (09) viennent des autres régions du Mali. Ces résultats corroborent ceux de A.A. Dicko

(2018, p.117) qui révèlent que la majorité des enfants vient de l'intérieur du pays où les aléas climatiques entravent toute activité économique, créant une ruée vers Bamako, une ville qui offre plus de potentialités diversifiées en matière d'offres d'emploi. Ce qui signifie que la plupart des parents des enfants en situation de rue habitent loin de Bamako.

Parmi notre échantillon, 06 enfants sur 15 rencontrés sont issus de familles dont les pères sont des paysans avec un niveau d'instruction faible. Cela indique que les enfants proviennent des milieux ruraux, où les populations sont majoritairement des paysans. Ce qui signifie que les enfants en situation difficile sont issus des milieux où les populations sont en majorité analphabètes. Ce manque de formation professionnelle évoqué par J. Dakouo (2021, p.162) incite les pères à se rabattre soit sur l'agriculture (46,51 %), soit sur le commerce (5,64 %). La plupart des parents des enfants pratique fondamentalement l'agriculture. Ce secteur de l'économie devient aujourd'hui de moins en moins générateur de revenus qui puisse subvenir aux besoins de la famille durant les douze mois de l'année. La pluviométrie n'est plus abondante comme les années précédentes. Les saisons pluvieuses pour la plupart ne sont pas accompagnées d'une quantité d'eau suffisante. D'autres se terminent même par une rareté de pluie parfois inquiétante, annonçant souvent le début d'une sécheresse. A tout cela s'ajoute, la pauvreté du sol ; le sol n'est plus autant riche comme il l'était avant. Il n'y a plus de nouvelles terres, ni de brousse suite à la coupe abusive du bois. Les forêts ont été détruites laissant place à l'avancée du désert, au réchauffement climatique. L'ensemble des activités menées par les parents des enfants en situation de rue, décrit la situation économique et sociale de leur famille.

Les résultats de la présente étude révèlent que la précarité des conditions économiques de la famille se présente comme l'une des raisons fondamentales du retour des enfants dans la rue. Ils sont souvent employés par d'autres personnes au grand marché, dans les gares routières, cela en vue de pouvoir venir en aide à la famille. Ainsi, petit à petit, l'enfant finit par élire domicile dans la rue. Il a été observé que, les familles vivant dans une situation de grande précarité, fait que les enfants à un moment donné se sentent obligés de repartir dans la rue, faute de pouvoir assouvir les besoins les plus vitaux. Autrement dit, la non satisfaction des besoins en famille pousse les enfants à envisager un nouveau départ à la rue, dans l'objectif de satisfaire ce qui leur manque à la maison. Cela a pour conséquence l'adoption de conduites inappropriées. Ce phénomène est aussi ressorti de l'étude d'Engono et Njiki (2017 p.106) qui avancent que ce genre de rechute peut entraîner une autre plus préoccupante, celle de la reprise de la drogue.

L'un des objectifs visés par le Centre *Kanuya* est le retour de l'enfant en famille. Aborder les enfants, chercher à comprendre leurs préoccupations, les écouter, les stabiliser, les orienter vers les métiers est un pari pris par la structure socio-éducative. Malgré toute cette panoplie d'activités ; les enfants regagnent encore la rue après leur retour en famille. Le retour de l'enfant dans la rue est un échec de la part du Centre qui aurait manqué son suivi régulier. Cela sous-entend que le problème qui a poussé l'enfant dans la rue n'a pas été résolu. A cet effet, il faut s'attaquer aux racines du problème. Quand la cause est d'ordre psychologique, il faut une solution à sa dimension. Si le problème est lié à la précarité des conditions économiques de la famille, il faut un appui matériel devant permettre aux parents de mettre sur pieds des activités génératrices de revenu (Engono et Njiki, 2017 p.101). Ceci permettra aux parents de subvenir aux besoins de ces enfants. On ne peut s'entendre avec les enfants récupérés lorsque l'on répond pleinement à leurs besoins aussi bien affectifs que matériels (J. Chazal, 1955, p. 10).

Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que la précarité des conditions de vie familiale est l'un des facteurs qui poussent les enfants à rester dans la rue. L'influence de la rue est aussi l'un des facteurs qui les incite à retourner dans la rue après leur réinsertion. La rue qui est perçue par la société comme un lieu de débauche, le nid de la délinquance est plutôt valorisé par les enfants pour avoir pu développer des mécanismes de survie. Ainsi, nous pouvons paraphraser Engono et Njiki (2017) qui déclaraient que les enfants refusent d'abandonner la rue par amour pour celle-ci, avec ses plaisirs et ses dangers dont ils gardent une certaine nostalgie.

Références bibliographiques

- BUKAKA BUNTANGU Jacqueline, (2012), *Du dedans du dehors. Parcours de vie des enfants des rues de Kinshasa*, Université catholique de Louvain.
- CHAZAL Jean, (1955), *De l'étude du vol à celle de l'enfant voleur* in Revue. De neuropsychologie, n°8, 9-10.
- COMBIER Annick, (1994), *Les enfants de la rue en Mauritanie*, l'Harmattan, Paris
- DAKOUO Jacques Mawé, (2021), *Enfants de la rue à Bamako, Conditions de vie et perspectives*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire.
- DICKO A Ahmadou, (2018), *Les effets ou conséquences psychologiques de la situation des enfants de la rue*. Recherches Africaines, n°19, ISSN 1817 – 424x
- ENGONO Jean Nzhie et NJIKI Estelle Marline Nana, (2017), *Les enfants de la rue au Cameroun, Itinérance, histoire et histoires de vie*, Paris, L'Harmattan.
- EZEMBE Ferdinand, (2009), *L'enfant africain et ses Univers*, Karthala, Paris
- ERNY Pierre, (1987), *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris
- MARCHAT Lea Salmon, (2004), *Les enfants de la rue à Abidjan*, l'Harmattan, Paris.
- PALAZZOLO Jérôme et al, (2008), *Les exclus de la cité*, Paris, Riveneuve.
- PIROT Bernard, (2004), *Enfants des rues d'Afrique Centrale*, Karthala, Paris
- SENE, Pascal, (2018), *Culture sociale de l'aumône et phénomène des enfants des rues au Sénégal*, Paris, l'Harmattan.